

Le préfet de la Corrèze, Julien Bounie, a demandé au ministre des Transports, Clément Beaune, une exonération de la taxe carbone (310 KE) pour soutenir l'activité de l'aéroport de Brive-la-Gaillarde. Il a aussi demandé à l'Etat une participation aux frais de carburant de 572 KE pour 2022.